

INformation sur le traitements de vos données à caractère personnel

SERVICE DES TAXES

Département des Finances

OCTROI D’UNE PRIME

Administration communale d’Uccle

Rue de Stalle 77

1180 Uccle

Introduction

Le but de ce document est de vous fournir de manière simple toutes les informations nécessaires sur le traitement de vos données à caractère personnel collectées par le service des taxes.

Quelles données sont traitées ?

* Collecte directe : coordonnées générales : adresse, numéro de téléphone, adresse mail, numéro national, numéro de compte, avertissement extrait de rôle en matière de précompte immobilier, avertissement extrait-de rôle de l’impôt des personnes physiques

A quelles fins utilisons-nous ces données ?

Octroi d’une prime de compensation à l’augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier en application du règlement voté par le Conseil communal

<https://www.uccle.be/fr/ma-commune/finances-taxes/prime-de-compensation-laugmentation-des-centimes-additionnels-au>

Combien de temps conservons-nous vos données ?

3 ans

Quels sont vos droits ?

Vous avez le droit de :

* Recevoir une information claire au sujet du traitement de vos données
* Consulter et obtenir une copie des données
* Demander une rectification de vos données
* Demander l’effacement des données (dans la mesure où il n’existe pas une obligation de conserver ces données),
* Demander la suspension du traitement de vos données (sans effacement)
* Retirer votre consentement à traiter vos données dans le futur pour les traitements qui se basent sur ce consentement

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter taxes.primes@uccle.brussels ou par courrier postal à l’Administration communale d’Uccle, à l’attention du service des taxes, 77 rue de Stalle, 1180 Uccle.

Obtenir plus d’information ou introduire une réclamation

Pour toute question et/ou remarque concernant le traitement de vos données qui n’aurait pas reçu de réponse via l’adresse ci-dessus, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo@uccle.brussels ou par courrier postal à l’Administration communale d’Uccle, à l’attention du DPO, 77 rue de Stalle, 1180 Uccle.

Si vous pensez que vos données ont été traitées en violation de la législation, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l’Autorité de Protection des Données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/>).